

# l'envol

gazette du centre de soins  
pour les oiseaux sauvages



La Chouette hulotte

*Photo : Guillaume Pasche*

N°29  
avril 2024



AG de la Vaux-Lierre 2023  
AG extraordinaire de la Vaux-Lierre 2023  
< Le Vautour fauve  
Le Roitelet huppé

Que l'on passe de l'arctique à l'antarctique, des forêts amazoniennes au Sahara, du bord de la mer aux sommets des montagnes. Que l'on soit sur terre, dans la mer ou dans les airs, ils sont partout. Les oiseaux, dignes descendants des dinosaures, ont depuis très longtemps colonisé la terre entière.

Ils ont toutes les formes, toutes les couleurs, tous les comportements possibles. Et ne doutons pas qu'après la terre, l'air et l'eau, le feu ne donne naissance au Phoenix.

## Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 de la Vaux-Lierre

PV fait le 24 août 2023 – Catherine Jean

L'Assemblée générale a eu lieu le 09 juin 2023 à Etoy.

Personnes présentes : 24 personnes dont 8 du personnel soignant, 5 membres du comité. 9 personnes excusées dont John Daiz du comité.

### 1. Accueil

L'Assemblée générale de la Vaux-Lierre est ouverte par Frédéric Telfser à 20h24

### 2. PV de l'Assemblée générale de 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### 3. Rapport du président

Frédéric Telfser remercie l'équipe de soin qui grâce à son engagement fait tourner la Vaux-Lierre dans les meilleures conditions. La Vaux-Lierre est reconnue comme un centre de soins sérieux, ce qui a permis d'éviter le pire lorsque la mouette atteinte de la grippe aviaire est arrivée. Grâce aux mesures et au sérieux de l'équipe, aucun oiseau en soin n'a été euthanasié et on a pu continuer à recevoir des oiseaux normalement. Merci aussi au vétérinaire cantonal qui a fait preuve de compréhension dans cette situation.

Frédéric Telfser en profite pour remercier Stanley Maumary, présent ce soir, qui est à l'origine de l'Envol. Ce journal nous permet notamment de lever les fonds dont nous avons besoin pour le bon fonctionnement du centre. A propos de l'Envol, il rappelle que sa mise sous plis, tout comme la soirée organisée pour les bénévoles sont des

moments de convivialité importants pour le centre.

Finalement, Frédéric Telfser se dit content d'avoir une sommité ornithologique comme Lionel Maumary pour la conférence de ce soir.

### 4. Rapport de la trésorière

Yvette Morier donne le bilan et les comptes de pertes et profits au 31.12.2022.

- Le bilan est équilibré et présente un total des actifs et passifs de Fr. 165'350
- Les recettes se sont élevées à Fr. 248'766
- Les charges se sont élevées à Fr. 253'112

Le résultat de l'exercice présente un excédent de dépenses de Fr. 4'346 qui a été prélevé sur les fonds propres.

En comparaison avec le budget prévu, les recettes présentent une augmentation de Fr. 29'766 et les charges un dépassement de Fr. 6'612. L'augmentation constante du nombre d'oiseaux a une répercussion directe sur les charges, soit Fr. 3'969 en plus en 2022 pour les soins et Fr. 3'608 pour les frais de personnel. Le soutien de Fr. 40'000 pour les frais de vétérinaire et de Fr. 10'000 pour les frais de civilistes et de bénévoles durant la saison d'été nous ont été d'une grande aide.

Le budget 2023 se veut prudent et présente un excédent de dépense de Fr. 32'000.

La situation reste confortable puisque les fonds propres se montaient à Fr. 138'555 au 31.12.2022, soit une diminution de Fr. 4'346 par rapport au 31.12.2021. En conséquence, nous ne devons pas ménager nos efforts pour réduire les dépenses et trouver de nouveaux soutiens.

L'avenir de la Vaux-Lierre dépend des membres, donateurs et soutiens, mais aussi des bénévoles qui viennent prêter main forte au personnel. Ainsi, en 2022, près de 4000 heures de travail ont été effectuées par des bénévoles et plus de 6 mois par des civilistes

### 5. Mise au vote des rapports

M. Mariaux donne lecture des rapports des vérificateurs aux comptes pour 2022 et propose de donner décharge à la trésorière pour son excellent travail.

Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité. Le rapport complet de la trésorière est disponible sur demande au secrétariat : [secretariat@vaux-lierre.ch](mailto:secretariat@vaux-lierre.ch)

### 6. Élection des vérificateurs aux comptes

Sont nommés : Mme Catherine André, 1ère vérificatrice, Mme Maggi Giorgini 2è vérificatrice et M. Mariaux suppléant.

### 7. Rapport du centre de soins

Damien Juat présente le rapport du Centre de soins.

Le Centre de soins a réceptionné 1'843 oiseaux en 2022. Ce nombre est légèrement inférieur aux deux dernières années : en 2020 nous avions reçu 1'962 individus et en 2021, 1'927. Le fameux seuil des 2'000 oiseaux n'a donc toujours pas été franchi, cependant il semble prévisible pour ces prochaines années vu la tendance croissante du nombre de réceptions annuelles. Durant l'année 2022, nous avons permis à 802 oiseaux de recouvrer la liberté. Le taux d'oiseaux relâchés - 44% - reste ainsi relativement stable, et parmi les meilleures que nous ayons eu jusqu'à présent.

(Le rapport complet du centre peut être consulté dans l'Envol 28).

### 8. Démissions et élections du comité

Pas de démission, le comité est réélu à l'unanimité.

### 9. Divers

M. Mariaux aimerait faire part d'un besoin concernant le projet Hirondelles mené sous l'égide de la Vaux-Lierre. Magali Baeriswyl et Damien Juat ont fait un travail extraordinaire qui a permis une reconnaissance de ce projet au niveau cantonal et fédéral et notamment par la Station ornithologique de Sempach. Cette reconnaissance entrainerait un soutien au niveau fédéral qui permettrait de pérenniser le travail de la Vaux-Lierre. Mais pour cela il faut modifier les statuts de la Vaux-Lierre. Notamment le point 2 qui stipule que le but de l'association est l'exploitation d'un centre de soins pour oiseaux sauvages en vue de les relâcher dans le futur. Ce but ne permet pas d'intégrer des projets comme le projet Hirondelles. M. Mariaux demande qu'une AG extraordinaire soit organisée afin de modifier les statuts de la Vaux-Lierre. La demande est acceptée à l'unanimité.



# Procès-verbal de l'AG extraordinaire de la Vaux-Lierre

PV fait le 24 août 2023 – Catherine Jean

L'assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 22 août 2023 à Etoy.

Personnes présentes : 11 personnes dont 2 du personnel soignant et 5 membres du comité. 10 personnes excusées dont John Daiz du comité.

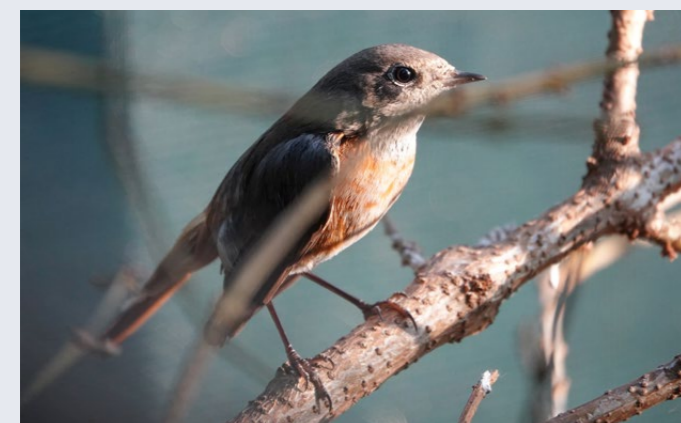
## 1. Accueil

L'Assemblée générale extraordinaire de la Vaux-Lierre est ouverte par Frédéric Telfser à 20h14.

## 2. Présentation du projet

M. Mariaux présente le projet Hirondelles. Il protège les hirondelles depuis 2013 et il a décidé il y a quelque temps de lancer un projet qui répondrait à la baisse de population d'Hirondelles et de Martinets dans nos régions. Pour cela, il a contacté M. Genton – spécialiste des Martinets -, Frédéric Telfser et Damien Juat de la Vaux-Lierre et il a été décidé de faire dans un premier temps un inventaire sur les communes de la région.

Le projet a commencé modestement en 2020 mais maintenant il n'est plus possible de continuer sans du soutien de la part des institutions professionnelles. Présenté à plusieurs d'entre elles il a reçu beaucoup de retours positifs. Notamment de la part de la station ornithologique de Sempach qui s'est rendu compte de la qualité du travail accompli et a organisé cette année un colloque à Nyon. De ce fait, le projet devient une activité annexe importante de la Vaux-Lierre. Afin de pouvoir bénéficier des fonds que le canton possède pour la protection des espèces et conduire au mieux la suite du projet, nous devons procéder à une modification des statuts de la Vaux-Lierre nous permettant d'être les interlocuteurs des communes désirant faire un inventaire ou prendre des mesures adéquates.



Rouge-queue à front blanc  
Photo : Magali Baeriswyl®

Ancienne version des statuts :

### Art. 2 - But

L'association a pour but l'exploitation d'un centre d'accueil et de soins à Etoy pour oiseaux sauvages, en vue d'un relâcher ultérieur.

Nouvelle version (modification en gras) :

### Art. 2 - But

L'association a pour but l'exploitation d'un centre d'accueil et de soins à Etoy pour oiseaux sauvages, en vue d'un relâcher ultérieur. **De plus, l'association peut s'engager activement dans la protection de l'avifaune sauvage en prenant part à des actions provenant d'institutions officielles étatiques ou organisations ornithologiques à caractère intercantonal ou national.**

La modification est acceptée à l'unanimité.



Effraie des clochers  
Photo : Magali Baeriswyl®



Etourneau sansonnet  
Photo : Guillaume Pasche®



Pluvier grand-gravelot  
Photo : Guillaume Pasche®

# Le Vautour fauve

Texte : Emilie Bréthaut

Fin novembre, le calme règne au centre de soins après un été bien chargé. Pourtant, l'équipe de la Vaux-Lierre s'active frénétiquement pour préparer la venue d'un patient pour le moins particulier : un vautour fauve ! L'oiseau, trouvé au sol en Valais, est rapatrié jusqu'à la Vaux-Lierre par la station de soins valaisanne, Nouvel Envol.

En plus de 35 ans d'activité, la Vaux-Lierre n'a accueilli qu'un seul vautour fauve en 2004. Près de vingt ans plus tard, voici donc le deuxième ! A son arrivée, l'oiseau est examiné par la vétérinaire et deux soigneuses. Étant donné sa taille imposante et son bec très acéré, les manipulations doivent s'effectuer de manière organisée : c'est avec des gants de protection et une équipe bien préparée que l'oiseau de plus de 6 kg et d'environ 250 cm d'envergure est sorti de sa caisse de transport. Ce jeune vautour est maigre, affaibli et la vétérinaire constate d'anciennes fractures. Les traitements nécessaires sont administrés et le rapace prend place dans la salle de soins. Des examens complémentaires sont effectués les jours suivants afin d'avoir un bilan de santé complet. Ils révéleront une fracture du fémur et une fracture de l'os coracoïde, toutes les deux déjà en voie de guérison.

Étant donné la gravité de ses blessures, le pronostic pour un retour à l'état sauvage est réservé mais tout est mis en place pour que la convalescence de ce patient d'exception se déroule pour le mieux. A commencer par la préparation de ses repas, le vautour fauve en effet se nourrit principalement de charognes. Ce sont donc divers organes bovins qui composeront sa gamelle. Après plusieurs jours de soins, l'oiseau a bien repris des forces et il est déplacé dans la grande volière extérieure de réadaptation où il séjournera près de trois semaines. Pour entraîner suffisamment son vol à la suite de ses blessures, le vautour a dû ensuite être transféré dans une station de soins dans le canton de Berne, les infrastructures adaptées à un si grand spécimen étant en effet rares dans les centres de soins.

Il y a de plus en plus de vautours fauves qui passent l'été en Suisse. A ce jour, on estime leur nombre à plusieurs centaines et nous pouvons les observer principalement d'avril à octobre. Ces individus passent se nourrir dans notre pays mais ne s'y reproduisent pas. Grâce à leur immense envergure, le vautour est capable de voler en planant et en utilisant très peu d'énergie pour rechercher des charognes. Des trajets de plusieurs centaines de kilomètres ont été observés en un seul jour. Quand il trouve un cadavre, l'oiseau mange en grande quantité pour faire des réserves et pouvoir attendre plusieurs jours voire plusieurs semaines jusqu'à son prochain repas. Son long cou et sa tête dégarnie lui permettent de bien pénétrer les entrailles.



Photos : Magali Baeriswyl®

## Carte d'identité (Station ornithologique suisse) :

Comportement migrateur	Sédentaire et migrateur courte distance
Taille	95 - 110 cm
Envergure	230 - 265 cm
Poids	7,5 à 11 kg
Site de nidification	Anfractuosités rocheuses
Nourriture	Charognes
Habitat	Zone agricole, montagne
Durée d'incubation	48 - 54 jours
Nombre d'œufs	1
Durée de séjour au nid/ jusqu'à l'envol	110 - 115 jours
Nombre de pontes par année	1

# Trois poussins Roitelet huppé au centre de soins cet été

Texte : Elodie Blanchetête

C'est au début du mois de juin que trois jeunes poussins Roitelet huppé passent la porte de la Vaux-Lierre. La découvreuse nous explique que leur nid a été pris pour cible par un chat, elle est donc intervenue au plus vite pour porter assistance à ces oisillons en détresse. Il est bon de rappeler qu'il est seulement utile d'intervenir quand la situation le requiert. En effet, il est tout à fait normal de retrouver des oisillons au sol durant leur période d'émancipation avant que ceux-ci ne prennent leur envol et leur autonomie. Pour en juger, n'hésitez pas à appeler la Vaux-Lierre qui vous guidera au mieux selon la situation rencontrée.

Ces petits pensionnaires ont rapidement été pris en charge par l'équipe de soins. Une fois le diagnostic des oiseaux réalisé, ils ont été réhydratés et placés en éleveuse à température adéquate pour lutter contre l'hypothermie. Par chance, aucune blessure apparente n'a été constatée. Seul l'un des poussins s'avère être en état d'affaiblissement assez avancé. Malgré les soins apportés par les soigneurs, celui-ci ne survivra malheureusement pas plus de quelques heures après son arrivée.

Une attention toute particulière a été apportée pour le suivi et la prise en charge des 2 autres jeunes Roitelets tout au long de leur séjour au centre de soins. En effet, le Roitelet est une espèce dite « fragile » et exigeante en captivité. Durant les premières semaines, ils ont été suivis et nourris méticuleusement selon un protocole strict tenant compte de leur régime alimentaire et de leur stade de développement. Les fréquences de nourrissage passant de 15 minutes à 1 heure pour préparer progressivement leur sevrage. En effet, le sevrage est une étape critique pour les oisillons en route vers leur autonomie. Leur caisse a été spécialement aménagée en installant des coupelles de grillons sur les perchoirs afin de les inciter à se nourrir par eux-mêmes. Une fois que nous avons été assurés que ces deux jeunes étaient autonomes dans leur prise alimentaire, nous les avons placés en volière aménagée avec le même système de gamelles pour poursuivre leur émancipation.

Tout à coup, un des Roitelets a présenté des signes d'affaiblissement, une petite frayeur pour l'équipe qui a immédiatement réagi en le plaçant sous haute surveillance en caisse chauffée et en assurant un suivi de la prise alimentaire pendant une bonne semaine. Au final, tout se termine pour le mieux pour ces deux Roitelets huppé qui ont pu être relâchés tout juste deux mois après leur arrivée au centre de soins sous les yeux ravis de l'équipe de soin.

Le Roitelet huppé, *Regulus regulus*, minuscule boule de plumes de cinq grammes à peine, occupe de préférence les forêts denses d'épicéa et de sapin, contrairement au Roitelet à triple bandeau, *Regulus ignicapilla*, qu'on trouve plus communément dans les jardins. Insectivore, il consomme son propre poids chaque jour en se nourrissant de petits insectes prélevés sur les branches de conifères. Il construit son nid en forme de boule sur une branche d'épicéa à partir de mousses, de lichens et de toiles d'araignées et le garnit de duvet. Les œufs y sont pondus de mi-avril à juillet. Les poussins, reconnaissables à leur duvet noir bleuâtre et à leur gosier jaune orangé, passent 18 à 20 jours au nid et environ 37 jours sur le territoire des parents.

L'espèce présente une tendance sédentaire pour les adultes alors que les jeunes sont des migrateurs à courte distance. Le Roitelet huppé est l'une des rares espèces insectivores capables d'hiverner en Suisse.



Photo : Magali Baeriswyl®



Photo : Lionel Maumary®

## Carte d'identité (Station ornithologique suisse) :

Effectif en Suisse	200'000 - 400'000 couples
Comportement migrateur	Sédentaire et migrateur courte distance
Taille	9 - 10 cm
Envergure	13 - 15 cm
Poids	5 - 7 g
Site de nidification	Arbres
Nourriture	Insectes
Habitat	Forêt
Durée d'incubation	15 jours
Nombre d'œufs	7 - 10
Durée de séjour au nid/ jusqu'à l'envol	20 jours
Nombre de pontes par année	2

Lors de l'Assemblée générale 2023 de la Vaux-Lierre, Lionel Maumary, ornithologue renommé, nous a fait l'immense plaisir de nous présenter une conférence sur le Circaète Jean-le-Blanc. En voici un résumé.

## Le Circaète Jean-le-Blanc

Texte : Lionel Maumary

Le Circaète nidifie sur une grande partie du sud et de l'est de l'Europe, en Asie centrale et au sud jusqu'au Maghreb. Il hiverne principalement dans la ceinture sahélienne.

En Suisse, le Circaète est rarement observé ailleurs qu'en Valais central pendant l'été. Il arrive chez nous entre la seconde moitié de mars et la première moitié d'avril et repart en général dans le courant du mois d'août.

Le processus de colonisation de la haute vallée du Rhône (Valais et Vaud, Suisse) par le Circaète est en marche. Cet aigle y a niché avec succès pour la première fois en 2012, mais il aura fallu attendre 2015 pour des nidifications régulières. En 2022 et 2023, la population comptait six couples reproducteurs. Depuis 2012, 26 nidifications nous sont connues qui ont donné 20 jeunes à l'envol ou proches de l'envol, dont un maximum de six en 2023. Un meilleur statut de protection ainsi que le réchauffement climatique sont probablement à l'origine de cette lente expansion démographique et spatiale qui est également notée dans d'autres régions d'Europe.

Le Circaète a la particularité de se nourrir presque exclusivement de reptiles, principalement des couleuvres. Son régime alimentaire spécialisé le confine aux coteaux les plus chauds et secs, pourvus de pierriers ou d'affleurements rocheux. Il chasse généralement en vol stationnaire contre le vent à une hauteur de plusieurs dizaines, voire centaines de mètres. Une fois sa proie repérée, il se laisse tomber, retenant d'abord sa chute par paliers, puis relevant les ailes tout à fait pour accélérer dans la phase finale. Les serpents sont avalés entiers, la tête la première. Silencieux lorsqu'il est solitaire, le Circaète émet des cris flûtés « kii-yuk » au contact de ses congénères lors de poursuites aériennes.

Le Circaète pond un gros œuf unique en général avant mi-avril, couvé principalement par la femelle pendant un mois et demi, après quoi deux mois et demi sont encore nécessaires à l'élevage du jeune au nid par le couple. L'aire est généralement construite entre 3 et 30 m de hauteur sur un grand arbre au flanc d'un ravin ou dans une combe boisée. Territorial, le couple peut cependant chasser jusqu'à 10-15 km de son aire.

L'intensification de l'agriculture, avec l'utilisation immodérée de pesticides néfaste aux reptiles, est la cause principale du déclin de l'espèce dans de nombreuses régions en Europe. L'urbanisation croissante, l'augmentation de la surface forestière compacte, la chasse et le pillage des nids par les collectionneurs d'œufs ainsi que l'extension des vignobles ont également contribué à sa disparition.



Photo : Lionel Maumary®

# La boutique

Renseignements au secrétariat de l'association



Noir

Anthracite

Bleu marine

Beige

Vert



Blanc

Polo

Anthracite

Sac

Frs. 35.-

Frs. 10.-



Blanc

T-shirt

Frs. 29.-

devant

dos

Martin-pêcheur

Photo : Magali Baeriswyl®

Si vous pensez que notre action est utile et bénéfique, n'hésitez pas à nous soutenir financièrement !

- Faire un don, à votre bon vouloir : par versement sur notre compte :

IBAN CH06 0900 0000 1002 7601 9



- Devenir membre de l'association : 10 CHF/an, en mentionnant : « cotisation association ».
- Parrainer un oiseau : vous payez les frais de nourrissage et les soins de base. Pour un passereau dès 15 CHF/an, pour un migrateur dès 30 CHF/an, et pour un rapace dès 60 CHF/an. Pour vous remercier, nous vous adressons une carte de parrainage pour l'année en cours.
- Parrainer un oiseau et participer au lâcher : uniquement pour les rapaces, 300 CHF.

**CopyQuick**  
— Pierre-Alain Mouttet SA  
*L'imprimerie, à l'écoute de vos besoins....*  
Place Pépinet 1 | 1003 LAUSANNE  
Tél. 021 637 30 50  
E-mail: digital@copyquick.ch  
www.copyquick.ch  
Notre magasin de Renens est définitivement fermé et fusionné avec celui de Lausanne Pépinet.

## Remerciements aux principaux donateurs

Aedificimo Sàrl

Almanach des migrations

Burnier Garden Centre de Lavaux

Centre SVPA

DGE – Biodiversité et paysage

Fondation Ellis Elliot

Fondation I\_DEE

Fondation Prima Robert

Fondation Rita Roux

Margrit et Freddy Mariaux

Groupement de garde des vétérinaires de la Côte

Moulin de la Vaux SA

Musée de zoologie

Nature et Découverte

Pro Natura Vaud

Rotary Club Aubonne

Station Ornithologique Suisse

Sheila et François Brutsch

Impressum :

Rédaction de ce numéro : édito : Frédéric Telfser, articles : Damien Juat, Emilie Bréthaut, Elodie Blanchetête, Lionel Maumary  
Photos: Guillaume Pasche, Lionel Maumary, Magali Baeriswyl  
Graphisme : Guy-Claude Portmann  
Impression : CopyQuick, Lausanne. Tirage : 3300 ex.

Centre de soins :

La Vaux-Lierre  
Ch. de la Vaux 17  
1163 Etoy  
021 808 74 95  
info@vaux-lierre.ch

Secrétariat :

Catherine Jean  
secretariat@vaux-lierre.ch

[www.vaux-lierre.ch](http://www.vaux-lierre.ch)